

STEP – Politique d'embauche des étudiants

Province : Manitoba

Personne-ressource : Allyson Henry, Service STEP

Niveau : Transitions

Thème : Transitions et liens

Description de la pratique :

Le Service STEP (programme d'emploi à l'intention des étudiants au sein de la Division Jeunesse Manitoba) a comme objectif de recruter et d'inscrire des étudiants qualifiés et de les orienter vers des emplois d'été au sein des ministères et des organismes du gouvernement provincial, y compris Hydro-Manitoba et la Commission des accidents du travail. La politique d'embauche des étudiants de ces deux organismes permet de veiller à ce que les objectifs en matière de placement d'étudiants autochtones soient respectés lorsque le Service STEP présente des étudiants qualifiés pour des emplois au sein de leur organisme.

CONTEXTE

Les étudiants s'inscrivent en ligne en fournissant des renseignements sur leurs études et leurs compétences et en remplissant une section d'auto-déclaration. Les demandes soumises sont ensuite téléchargées dans la base de données du Service STEP. Hydro-Manitoba et la Commission des accidents du travail transmettent des demandes de personnel, puis les employés du Service STEP communiquent avec les superviseurs chargés de l'embauche pour connaître les exigences des postes et un processus de jumelage s'effectue. Le Service STEP veille à ce que des candidats autochtones qualifiés soient joints et compris parmi les personnes interviewées s'ils sont disponibles.

Hydro-Manitoba et la Commission des accidents du travail créent des emplois d'été pour des étudiants des universités et des collèges et des élèves des écoles secondaires. Les étudiants font des stages d'été dans divers postes dans toute la province, ce qui leur permet d'acquérir une précieuse expérience de travail. Les deux organismes en question considèrent ce programme comme une excellente façon d'offrir des occasions aux groupes visés par l'équité en matière d'emploi tels que les étudiants d'ascendance autochtone, et de nouer des relations avec eux. Chaque année, les objectifs en matière d'embauche sont examinés et communiqués au Service STEP.

ACTIVITÉS

Afin d'atteindre les objectifs en matière d'emploi, le Service STEP s'assure que les renseignements et les demandes d'inscription STEP sont distribués aux bureaux d'extension des services aux Autochtones et aux écoles du nord du Manitoba, aux bureaux de bande, aux centres d'amitié métis et autochtones, aux collectivités des Premières nations, aux responsables du programme Partenaires pour des carrières, au Centre for Aboriginal Human Resource Development, à

l'Association des conseils communautaires du Nord, aux associations autochtones telles que la Manitoba Native Education Association et le Manitoba First Nations Education Resource Centre, à tous les collèges postsecondaires et toutes les universités, aux centres d'emploi à l'intention des étudiants sur les campus, y compris les bureaux du ENGAP (Engineering Access Program) et du ABEP (Aboriginal Business Education Program), aux associations d'étudiants autochtones sur les campus, aux centres d'emploi provinciaux, etc. De plus, des annonces par courriel concernant le recrutement sont envoyées à l'AMC Equity Network (qui rejoint environ 100 membres), à des représentants de l'initiative d'emploi des Autochtones de la Winnipeg Chamber of Commerce et à Manitoba Workinfontet (site Web pour les jeunes et les étudiants).

Le personnel du Service STEP :

- coordonne des séances d'information, en collaboration avec le personnel d'Hydro-Manitoba, et communique avec des étudiants autochtones sur les campus postsecondaires à Winnipeg et à Brandon pour offrir plus de renseignements détaillés sur nos programmes;
- effectue annuellement des activités de recrutement en personne sur les campus postsecondaires et applique une méthode proactive pour encourager les étudiants à s'inscrire auprès du Service STEP;
- assiste à la plupart des salons des carrières dans toute la province, y compris ceux ayant lieu dans le nord du Manitoba, et offre des renseignements sur l'embauche des étudiants.

RÉSULTATS

Les objectifs en matière d'emploi sont atteints ou dépassés, et les étudiants autochtones sont placés avec succès au sein d'Hydro-Manitoba et de la Commission des accidents du travail dans des postes liés ou non à la carrière visée, ce qui leur permet d'acquérir une précieuse expérience de travail et des compétences telles que des aptitudes à communiquer et de l'entregent.

Des réunions ont lieu annuellement pour examiner les résultats et faire des recommandations pour l'été suivant.

CAPACITÉ D'ADAPTATION

Les étudiants admissibles qui occupent des postes liés ou non à la carrière visée au sein d'Hydro-Manitoba et de la Commission des accidents du travail ont la possibilité, l'année suivante, de reprendre le poste qu'ils occupaient ou de se voir proposer un poste plus étroitement lié à la carrière visée au sein du même organisme. L'organisme prend en considération les compétences des étudiants qui reviennent et pourrait leur offrir un emploi plus stimulant qui leur permettrait de se servir des compétences nouvellement acquises dans leur emploi précédent.

Une fois que les étudiants finissent leurs études, ils peuvent poser leur candidature à n'importe quel poste permanent approprié au sein de ces organismes.

Des partenariats peuvent être établis avec des employeurs clés et d'autres parties intéressées dans n'importe quelle province ou territoire pour appuyer ce type d'activité.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Allyson Henry, gestionnaire, Service STEP
204 945-3755

DATE : Le 25 mai 2006